

Compte de Noël :

Pauline et Toto se rencontrent

Par la Comtesse de Sédur

Bonjour Toto !

- Bonjour Pauline, Comment vas-tu ? Toujours aux commandes de ta grande entreprise et de toutes tes filiales ?

- Je vais très bien Toto je te remercie... Et ça tombe bien que tu parles de mes affaires. Je voulais justement t'appeler. Dis-moi toto, aurais tu encore quelques économies disponibles pour un excellent investissement ?

- Euh, j'ai un peu d'argent de côté...

- Magnifique ! J'ai une bonne affaire à te proposer. Je planifie de centrer mes activités de mon entreprise à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

- Ah bon Pauline ? les affaires sont florissantes ?

- Disons plutôt que j'essaie d'augmenter les performances de l'entreprise.

- Pauline, dis-moi vous avez fait des bénéfices en 2015 ?

- Euh... en fait pour être honnête 2015 était une mauvaise année.

- Ah ? L'entreprise a perdu beaucoup d'argent ?

- Sans compter une subvention extraordinaire de l'Etat, on a perdu un peu plus de 840.000 frs.

- En une année ?

- Euh, non... 840.000 par mois ! (1, page 38-39)

- Ouille ! Pauline, et en 2016 ça donne quoi ? Vous remontez la pente ? Avec toutes les mesures dont tu parles régulièrement dans les médias ?

- Eh bien si ça continue comme cela, on risque d'arriver dans des pertes d'un million de francs !

- Pauline dis-moi que, c'est par an ?

- Euh, non, par mois ! (2)

- Pauline, si tu me demandes d'investir mes économies dans ton affaire, j'imagine que ton entreprise a les reins solides et que les perspectives sont excellentes ?

- En fait, je dois t'avouer que le bilan de l'entreprise présente un découvert de 28 millions !

- Pauline, un découvert ? Tu veux dire ... un trou ? Un trou de 28 millions ?

- Eh oui....en fait le reviseur de nos comptes dit qu'en réalité ce n'est pas 28 millions mais 128 millions (1, page 42-43). Heureusement que les gens sont trop bêtes pour lire et comprendre les rapports d'activité des entreprises jusqu'au bout ! Donc officiellement le trou n'est que de 28 millions.

Mais Toto, je ne veux pas te parler de la situation actuelle de l'entreprise, mais bien de son futur et de tes investissements !

- Ah ? Dis m'en plus Pauline !

- Eh bien voilà Toto, pour renouer avec le succès, je prévois une grande restructuration ! Je vais réorganiser mon entreprise ! Je vais fermer toutes mes filiales et garder uniquement 2 sites d'activité : un à Neuchâtel et un à La Chaux-de-Fonds. Pour cela je prévois d'investir 65 millions dans ma filiale à Neuchâtel. Pour celle de La Chaux-de-Fonds, comme je trouve que le bâtiment qui abrite nos activités est un peu décrépi, je vais en faire construire un autre, tout neuf, pour un montant de 175 millions (3).

- Pauline, tu veux dire que tu as besoin de 240 millions pour restructurer ton entreprise ?

- Euh non... En fait j'ai besoin de 552 millions en tout... Tu comprends, en plus des investissements il faut que je rembourse un peu mes dettes...(3)

- Mais..., Pauline..., j'ai de la peine à te suivre : ton entreprise a un trou de 128 millions, elle perd plus de 800.000 par mois et toi, tu aimerais que des investisseurs te prêtent plus d'un demi -milliard de francs suisses ?

- C'est bien cela. Mais ne t'inquiète pas j'ai un atout de taille !

- Ah bon, lequel ?

Eh bien Toto, grâce à mes appuis politiques, c'est l'Etat qui va garantir mon emprunt de 552 millions ! (3)

- Attends un peu Pauline: tu parles du même Etat qui a déjà un trou de plus de 600 millions dans son bilan et qui coupe à la hache dans son budget parce qu'il n'a plus d'argent ? (4) Tu te rends compte de ce qui va se passer si ton projet n'arrive pas rapidement à générer des dizaines des dizaines de millions de bénéfice ? C'est une catastrophe financière que tu m'annonces comme celle de la Grèce !
- Ecoute, franchement, ce n'est pas mon problème. Moi je dois assurer la survie de mon entreprise.
- Oui, je comprends bien Pauline... Mais jusqu'à ce que tes plans soient réalisés, ton entreprise aura perdu plusieurs dizaines de millions ! Au fait tu as des garanties que ton projet va marcher au moins ?
- Mais oui Toto : il faut me faire confiance ! J'ai même fait travailler des tas d'experts sur la question. Ils sont arrivés à la conclusion qu'il y aurait bien un autre projet qui serait meilleur..., Mais pour des raisons politiques, on a choisi le mien ! (5)
- Mais les politiciens ou les gens qui paient des impôts ils ont compris l'énorme risque que représente ton projet ? C'est comme si on se lançait dans l'ascension du Cervin en T-shirt et en espadrilles !
- Ben... tu vois pour ça, il faudrait que les gens sachent lire un bilan comptable et connaissent le business de mon entreprise... Heureusement seule une minorité arrive à comprendre la problématique et les risques.... Un de mes arguments a été de dire qu'il n'y avait pas d'alternative à mon projet ! (6) Et ils l'ont cru ! En plus j'ai même réussi à obtenir le soutien de certains experts et de leurs sociétés professionnelles (7) !
- Woaw ! Pauline Comment as-tu réussi ce coup de force ?
- Eh bien...tu connais le point faible des experts : ils ne voient les problèmes qu'à travers la loupe de leur expertise ! Ils n'arrivent jamais à faire la synthèse de tous les problèmes... et comme les experts que j'ai réussis à convaincre, ne comprennent pas les rapports financiers... le tour est joué !
- Mais, Pauline, pour que je comprenne bien ta démarche.... J'ai encore quelques questions. Dans une entreprise qui perd autant d'argent que la tienne et qui est surendettée, il ne faudrait pas faire, comme le dit le Conseil d'Etat : « vivre en accord avec ses moyens » ? (8). Une personne qui serait dans une telle situation devrait réduire ses dépenses, se concentrer sur ce qui est essentiel pour vivre et peut-être essayer de trouver un travail mieux payé ! Elle n'irait pas contracter des dettes supplémentaires en se disant que les choses iraient mieux à l'avenir ! Pour ton entreprise, cela voudrait dire : réduire la voilure, redimensionner tes filiales pour répondre aux vrais besoins de tes clients, et pas ceux de tes directeurs et essayer de renouer avec les bénéficiaires.... Tout cela avant de dépenser l'argent qu'elle n'a pas !
- Ce serait une option Toto... mais cela voudrait dire changer tous mes plans, perdre mon pouvoir et probablement réduire le nombre d'employés...
- Oui Pauline, mais au moins tu aurais une vraie chance de les sauver, tes employés... sans oublier tous tes clients et l'Etat. Parce ce que si ton projet capote, ce n'est pas seulement toute ton entreprise et les postes de travail qui seront menacés, ce sera tout le Canton qui sera en faillite... et tous les payeurs d'impôts qui devront passer à la caisse !
- Oui, Toto, mais si je réussis, tu vois la gloire ! Je serai la sauveuse de la boîte ! Et les politiciens qui m'auront soutenue auront leur part du succès. Ecoute je vais devoir y aller. Mais fais-moi confiance, le projet est excellent et garanti par l'Etat, donc tu ne risques rien. Réfléchis bien à ce que tu pourrais investir dans mon entreprise et je te recontacte. De toute façon tu as jusqu'au 12 février 2017 pour me donner ta réponse.
- OK Pauline, faisons comme ça... je vais réfléchir...
- Super, Toto et à tout bientôt ! Cela m'a fait plaisir de te revoir.
- Et moi donc ! Comme toujours Pauline, tu m'as appris des tas de choses intéressantes !

Et vous que feriez-vous à la place de TOTO ?

Vous seriez partant pour tenter l'ascension du Cervin en T-shirt et espadrilles ?

Vous investiriez vos économies dans l'entreprise de Pauline qui perd plus de 800.000 frs par mois, qui a un trou financier de 128 millions et qui projette de se sur-endetter dans un projet de plus d'un demi-milliard de francs pour lequel aucune véritable garantie de succès ne peut être donnée ?

Heureusement que le pari de Pauline est garanti par un Etat largement déficitaire !

Heureusement que l'Etat pourra toujours continuer à augmenter les impôts et à couper dans son budget si l'entreprise de Pauline ne tient pas ses promesses !

Heureusement vous avez jusqu'au 12 février 2017 pour réfléchir et répondre à Pauline !

Références

1. https://issuu.com/hopitalneuchatelois/docs/rapport_d_activit__2015
2. En déficit, l'HNE serre les boulons / L'Impartial / 10.10.2016
3. http://www.ne.ch/autorites/DFS/SCSP/hopitaux-institutions/Documents/ReorgSpat_RapportCEauGC_20160707.pdf
4. <http://www.ne.ch/autorites/DFS/SCSP/Pages/budget.aspx>
5. http://www.ne.ch/autorites/DFS/SCSP/hopitaux-institutions/documents/ReorgSpat/RapportComitePilotage_20160707.pdf ; pages 36 et 53
6. Toujours rouges, les comptes d'Hôpital Neuchâtelois / Le Temps / 01.06.2016
<https://www.letemps.ch/suisse/2016/06/01/toujours-rouges-comptes-hopital-neuchatelois>
7. L'organisation spatiale de l'HNE prévue par le Conseil d'Etat convainc une forte majorité des médecins Arcinfo/13.05.2016 <http://www.arcinfo.ch/dossiers/l-hopital-neuchatelois/articles/l-organisation-de-l-hne-prevue-par-le-conseil-d-etat-convainc-une-forte-majorite-des-medecins-534345>
8. Budget largement déficitaire à Neuchâtel / Le Matin / 29.10.2016 / <http://www.lematin.ch/suisse/budget-largement-deficitaire-neuchatel/story/19331222>

Commentaires :

- Voici les chiffres du conte de Pauline et Toto en un résumé

BILAN du canton au 31 12 2015

Actif : 1.365.648.942 frs

Passif : 1.980.531.740

Soit un découvert de 614 millions 882.798 frs

Les dépenses projetées de 552 millions se divisent ainsi (rapport CE au GC 20160707.pdf)

CTR :	175 millions
PRL :	65 millions
Assainissement de la dette HNe :	200 millions
Cautionnement fonds de roulement	57 millions
Cautionnement investissements	55 millions
Total :	552 millions

Ces dépenses projetées ci-dessus ne prennent pas en compte le déménagement vers Pourtalès (PRT) des lourds équipements de radiothérapie, de radiologie, du laboratoire central, du laboratoire de microbiologie et de la physiothérapie notamment.

- Les projections ci-dessus ne prennent pas en compte les nouveaux locaux à construire pour ces équipements et les locaux des médecins, du personnel et les malades les utilisant. L'initiative laisse les équipements en place : Economie de plusieurs dizaines de millions car ceux de HCF sont fonctionnels et quasi neufs.
- Le plan HNE est sans « Business Plan », sans évaluation des facteurs économiques qui pourraient bouleverser cette « facture » d'un demi-milliard, comme par exemple une baisse des revenus du Canton, une augmentation des taux d'intérêts (un risque majeur relevé par le réviseur des comptes du Canton, PWC). L'initiative elle n'a pas fait d'évaluation précise des coûts mais elle propose une solution plus souple, en laissant en place des structures alors que le canton est déjà exsangue.
- L'initiative défend une **répartition** des missions (votées 2 x fois par le peuple (2005 et 2013), la **défense de 2 hôpitaux publics, complémentaires**, dans une enveloppe financière supportable et une vision régionaliste capable d'assumer des soins de proximité dans plus de 90 % des cas.

- **Les conséquences majeures du Plan très flou d'HNE :**

- **Disparition des hôpitaux HCF, du Locle, de Landeyeux, de Couvet**

- **Disparition de la Chrysalide** pour la création de lits de S. Palliatifs dans le CTR

- Construction d'un CTR « hors sol » et la reconstruction de 3 policliniques

- Perte de places de formation de médecins et de personnel soignant.

- Pas de flexibilité.

- Siphonage financier d'un demi-milliard pour une structure cantonale inamovible compliquant un élargissement des prestations ambulatoires (proches aidants, lieux régionaux pour des soins de proximité etc.), induites par le tsunami gris à venir.

- PRT saturé, très mal situé, transferts incessants entre le haut et le bas, soins avec un découvert de sécurité majeur (continuité des soins, erreurs durant les transferts, risques importants lors de transferts ralentis ou bloqués, fatigue du personnel).

- **Désert médical** dans les Montagnes et les Vallées, sans salles d'opération, sans service de médecine, de chirurgie ni d'anesthésie. Policliniques floues.

Sociales et politiques :

- Perte de postes de travail de cadres et personnel médical, impact majeur sur les finances dans les Montagnes.
- Conséquences en chaîne à prévoir sur l'attractivité de ces régions, le tissu économique et sur l'attrait pour de futures installations médicales ou industrielles.
- Pour les patients à faible revenus, les déplacements vers Neuchâtel seront onéreux et difficiles, qu'ils soient en transport privé ou en ambulance. On pourra parler d'une médecine à 2 vitesses entre les différentes régions du canton. La vision « un canton un espace » se retirent au littoral !

Pertes pour tout le Canton

Le Canton : financièrement (déjà au bord du gouffre) et en cohésion

Les Montagnes : désert médical et conséquences socio-financières

Le Littoral : hôpital de bonne qualité et fonctionnel, deviendra surchargé, non gérable, d'accès difficile et pas construit pour près de 180.000 habitants

Perte de démocratie et de foi en les institutions

- Le Conseil d'Etat en supportant le plan HNE, s'assaye sans état d'âme sur le fondement de notre démocratie : le droit populaire et les votations qui par 2 fois (2005 et 2013) ont clairement dit ce que les neuchâtelois voulaient : une répartition des missions entre 2 hôpitaux publics !
- Le Conseil d'Etat en se contredisant: « il faut adapter nos prestations et nos structures à la réalité de nos moyens » (Jean-Nathanaël Karakash, Le Matin, 29 Octobre 2016).
- La Société Neuchâteloise de Médecine (SNM) qui prend position pour HNE avec 71 votes sur 631 membres et parle d'une « majorité de médecins soutiennent le plan HNE », sans dire que la SNM a refusé la discussion sur l'initiative.
- L'absence de débat démocratique et une presse à sens unique

Le site de l'initiative www.initiative2hopitaux.ch vous donne les renseignements nécessaires, les flyers et affiches. Je vous souhaite une bonne réflexion sur ce futur de la santé du canton et si vous êtes inquiets des conséquences de ce plan, notamment financières, merci de vous engager.

Nous sommes nombreux à être à votre disposition pour répondre à vos questions et nous animerons plusieurs forums dans toutes les régions du canton. Venez nombreux pour vous faire une opinion car la compréhension est difficile, même pour nous !

Dr. Jacques Wacker

Tête-de-Ran32, 2300 La Chaux-de-Fonds

wackerjcab@bluewin.ch